

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° ne 287, pris en conseil d'administration, portant affectation à l'Autorité Militaire d'un terrain à Boulaos.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 mars 1939

Numéro JO
n° 508 du 31/03/1939

Date du numéro
31 mars 1939

TEXTE INTÉGRAL

il est affecté à l'autorité militaire une parcelle de terrain comprise parie dans le domaine public maritime et partie dans le domaine privé de FElat Français, d'une superficie de 4 hectares 81 ares 80 centiares environ, sise à Boulaos, telle qu'elle est delerminés au plan annexé au présent | arrete. Dans les huit jours de la date du présent arrêté, le Receveur des Domaines ferremise de ces terrains à Autorité Mililaire, en presence du chef du Service des travaux Publics. De ces operations, il sera dressé procès-verbal.